



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

déficits publics

Question au Gouvernement n° 3474

Texte de la question

CRISE ÉCONOMIQUE

M. le président. La parole est à M. Yvan Lachaud, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Yvan Lachaud. Monsieur le Premier ministre, les Français entendent parler de la crise et la vivent. Les Français voient tous les jours, à la télévision, les cours de la Bourse qui dévissent. Les Français apprennent que des menaces pèsent sur l'Italie, sur l'Espagne. Les Français commencent à se poser de sérieuses questions sur la capacité de la Grèce à rembourser ses emprunts. Bref, les Français sont soucieux. Tout va-t-il si mal ? Que peut-il nous arriver, à nous, à nos enfants, à nos emplois ? Voilà ce qu'ils se disent, et nous disent tous les jours. Monsieur le Premier ministre, vous avez eu le courage, avec le Président de la République, de nous proposer un plan de rigueur, que notre groupe a soutenu. Je veux d'ailleurs souligner que nos propositions - notamment les dernières, adoptées cette nuit, sur les plus-values immobilières - donnent, me semble-t-il, davantage de mesure et de justice sociale à ce plan. Les Français attendent que, dans cette tempête, le Gouvernement fixe le cap pour protéger notre souveraineté budgétaire.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous rassurer les Français sur la volonté du Gouvernement de réduire les déficits publics et de protéger notre pays face aux menaces qui pèsent sur lui, notamment en matière économique et financière ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. François Fillon, *Premier ministre*. Monsieur le président Lachaud, nous avons connu cet été une amplification de la crise des dettes souveraines. Celle-ci tient d'abord aux délais de mise en oeuvre des mesures annoncées le 21 juillet ; elle est liée aux incertitudes qui pesaient en particulier sur la position de l'Allemagne, en raison des recours qui avaient été déposés devant la Cour constitutionnelle, incertitudes qui ont été levées aujourd'hui ; la crise s'est également aggravée parce que la situation de l'économie américaine s'est dégradée et que le débat politique aux États-Unis a donné le sentiment, à tort ou à raison, aux opérateurs qu'une solution était difficile à trouver ; enfin, pour couronner le tout, la croissance s'est ralentie au deuxième trimestre dans l'ensemble des pays développés.

Face à cette situation, le Gouvernement français, sous l'autorité du Président de la République, a réagi. Nous avons commencé par organiser un sommet franco-allemand qui a permis de franchir une nouvelle étape en direction de la mise en place d'un vrai gouvernement économique de la zone euro. À tous ceux qui brandissent la solution des *eurobonds* comme solution miracle aux problèmes qui pèsent aujourd'hui sur les finances européennes, je voudrais rappeler que le gouvernement économique de la zone euro est le préalable à la mise en place de tout système de mutualisation des dettes et des risques pour les pays de la zone euro.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

À l'occasion de ce sommet franco-allemand, nous avons pris une décision très symbolique : la mise en oeuvre, dans le cadre de la convergence fiscale, d'un impôt sur les sociétés commun à la France et à l'Allemagne. Et depuis quelques jours, les pays du Benelux proposent de rejoindre cette initiative.

Nous avons ensuite, sitôt que les chiffres de la croissance ont été connus, révisé les prévisions de croissance française. Nous les avons révisées de façon réaliste, sérieuse, et en même temps ambitieuse, en nous fixant un objectif de 1,75 % de croissance pour l'année 2012. Et naturellement, nous avons pris, pour 2011 et pour 2012, les décisions d'ajustement budgétaire correspondantes.

Tous ces ajustements, ceux dont vous discutez aujourd'hui comme ceux qui vous seront proposés dans le cadre du débat budgétaire sur le prochain projet de loi de finances et le prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale, s'inscrivent dans le cadre de la politique économique que conduit le Gouvernement. Celle-ci a déjà permis, avec la révision générale des politiques publiques, de réduire de 15 milliards les dépenses de l'État. Elle a permis, avec la suppression de près de 150 000 postes de fonctionnaires, d'engager le processus de réduction des dépenses publiques. Elle a permis, avec la réforme des retraites, de sécuriser notre système de protection sociale.

Aujourd'hui, monsieur le président Lachaud, les opérateurs considèrent que la France est l'un des dix pays qui ont la meilleure signature financière. C'est le fruit de la politique que nous avons conduite. C'est d'ailleurs un démenti à toutes les accusations outrancières portées par l'opposition. La vérité, c'est que cette confiance dans les finances publiques françaises est un bien précieux, un bien que nous devons, ensemble, protéger. C'est un bien qui n'est ni de gauche ni de droite. Et c'est l'honneur du Gouvernement, de la majorité, et, je l'espère, du Parlement tout entier, que de prendre les initiatives qui permettront de protéger les Français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3474

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 septembre 2011